



Compte rendu de la réunion du 5 décembre 2008

Personnel participants et fonctions :

Mademoiselle JADAS-HECART Pauline : Technicienne

Mademoiselle MIRANDA Lydia : Secrétaire

Monsieur BOCCARA Charles : Biologiste

Monsieur TAARKOUBET Sakir : Technicien

Absente :

Mademoiselle NASIR Afshan

Rédactrice: Mademoiselle Lydia MIRANDA

Durée de la réunion :

De 11h45 à 13h15

Nombres de pages :5

Ordres du jour :

Traitement des non-conformités « technique »,

Mise en place d'actions d'améliorations,

Problèmes techniques rencontrés,

Objectifs :

Sensibilisation de l'équipe à la norme ISO 15189 et traitement des non conformités.

Version précédente	Rédacteur / Vérificateur	Approbateur
<i>du</i>	<i>Fonction, date et visa :</i>	<i>Fonction, date et visa :</i>
<i>Approuvée par</i>		
<i>Objet de la modification :</i> Création du document		

Lors de la réunion du 5 décembre 2008, il a été fixé la fréquence des réunions qualité à 1 fois par mois et plus si nécessaire.

Auparavant, les laboratoires de ville, étaient soumis au GBEA (Guide de Bonne Exécution des Analyses), pour être conforme avec la législation, d'ici peu, la norme ISO 15189 deviendra la norme en vigueur pour l'obtention de l'accréditation.

Cette nouvelle norme représente 80% de l'actuel GBEA au niveau de son contenu et des obligations.

Au delà d'un délai de 6 ans, tout les laboratoires qui ne seront pas accrédités seront dans l'interdiction d'exercer.

Cette loi est en cours d'étude par le gouvernement, et sera effective en début d'année 2009.

Monsieur BOCCARA a souligné, qu'il fallait continuer la rédaction des non conformités, pour améliorer le système qualité du laboratoire.

D) Nouvelles actions mises en place :

- A été préconisé un contrôle mensuels des péremptions des réactifs stockés au niveau des réfrigérateurs en début de mois, ainsi qu'une vérification semestrielle pour les réactifs à température ambiante. Cette tâche pourra être réalisée par les techniciens les aides techniques ou les apprentis.

- lorsque deux analyses sont demandés pour le même patient sur le même tube, il faut rayer l'analyse effectuée avant de ranger le tube sur le nouveau portoir pour la deuxième technique.

- il a été rappelé que les tubes décongelés doivent être systématiquement vortexés avant de les rangés dans les boîtes de transport ou de les techniquer.

- Groupe sanguin :

- fréquence de la technique passée a deux fois par semaine. Le mardi et le vendredi.

- il a été rappelé que les quatres contrôles doivent être effectués à chaque série de groupes sanguin, à raison de deux contrôles par technicien. (A+, O-, B+, rhésus)

- Recherche d'Agglutinines Irrégulières (RAI) :

- il a été rappelé que deux contrôles doivent être systématiquement effectués. Un contrôle négatif, et un positif.

- Un référentiel pour les réactifs de l'« HITACHI », doit être mis en place sur Excel, pour simplifier les commandes, et améliorer le suivi des consommables.

- Un tableau de traçabilité des messages d'erreurs et des alarmes pour l'« HITACHI », a été mis en place.

II) Non conformités « techniques » :

Non-conformité 1 :

Non-conformité de commande pour les réactifs et les consommables.

Action d'amélioration :

La gestion des fournisseurs a été fragmentée et répartie comme suit :

En charge de :

Mademoiselle Pauline JADAS HEUCART :

Les réactifs BIOPLUS

BIORAD

Réactifs Groupe + RM

Réactifs Hémostase

En charge de :

Monsieur Sakir TAARKOUBET

CML

En charge de :

Mademoiselle Afshan NASIR

Réactifs Bactériologie

Chaque techniciens ayant en charge un ou plusieurs fournisseur(s), dispose d'une pochette contenant les bons de commande vierge.

A la réception de la livraison l'émetteur de la commande doit :

1- vérifier le contenu de sa commande,

Si la commande ne correspond pas, contacter le fournisseur, convenir d'un suivi avec ce dernier, et établir une fiche de non-conformité.

Si la livraison est en tout point identique à la commande, procéder à l'étape 2.

2-agrafer le bon de livraison au bon de commande,

3- Transmettre à Monsieur BOCCARA qui joindra le tout a la facture, et archivera.

Non-conformité 2 :

Saisie d'un résultat improbable.

Action d'amélioration :

Affichage du tableau établissant les critères d'alertes pour le Biologiste, au niveau des postes de saisie informatique, à consulter obligatoirement.

Non-conformité 3 :

Non respect des heures de prélèvements pour les tests « O'Sullivan » et HGPO.

Action d'amélioration :

A la mise en place de l'étiquette sur le chronomètre, a été préconisé le rajout des heures de prélèvement ainsi que des initiales des préleveurs.

A chaque heure passée le technicien aura en charge de, rayer l'heure du prélèvement effectué.

A la fin du test, l'étiquette devra être collée sur la feuille de paillasse.

Non-conformité 4 :

Transmission extérieure (labo Gille), et saisie des urines de 24 heures.

Action d'amélioration :

A la réception des urines :

- Noter ses initiales sur la planche d'étiquette du dossier du patient concerné.

- Coller l'étiquette « code barre » sur un tube « biomnis », et une étiquette vierge sur un flacon blanc.

- Joindre le flacon blanc et le tube « biomnis », à l'aide de sparadrap et les disposer sur le flacon de 24 heures.

Non-conformité 5 :

Tubes centrifugés trop tôt, engendrant des résultats erronés.

Action d'amélioration :

Mise en place de bannettes avec heures de prélèvements, et heures de centrifugations.

Ex: prélèvements de 7h à 8h → centrifugation 8h30

Non-conformité 6 :

Analyses de chimie non congelées après le passage du coursier.

Action d'amélioration :

Une vérification de l'ensemble des tubes nécessitant une congélation, devra être effectué par le dernier technicien en poste.

Un tableau récapitulatif des analyses à congelé après le passage du coursier, à été installé près de la centrifugeuse.

Non-conformité 7 :

Tubes de BNP non centrifugé, et procédure pour les cryoglobuline non respectée.

Action d'amélioration :

Mise en place d'une note d'information pour le pré-traitement des échantillons.

Signature des participants :

Mademoiselle JADAS HECART Pauline :

Mademoiselle MIRANDA Lydia :

Monsieur BOCCARA Charles :

Monsieur TAARKOUBET Sakir :

La prochaine réunion aura lieu le 19 décembre 2008, et portera principalement sur les non-conformités administratives et les actions d'améliorations qui leurs seront apportées.